

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2014

Membres en exercice :	Date de la convocation: 12/12/2014
34	<i>L'an deux mille quatorze et le dix huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 18	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE, Francis BARTHES
Votants: 21	
Pour: 21	
Contre: 0	Représentés: Antoine MARTINEZ par Francis BOUTES, Francine MARTY par Jean ARCAS, Luc SALLES par Marie-Aline EDO
Abstentions: 0	Excusés: Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Lionel GAYSSOT, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUÏRE, Alain MOULY, Rémy PAILLES, Jean-Christophe PETIT, Robert TROPEANO, Bernard VIDAL, Yvan CASSILI
	Absents:

Objet: Décision Modificative n° 4

Afin d'ajuster les comptes, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DEPENSES
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée		-56557.00
023	Virement à la section d'investissement		56557.00
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		RECETTES	DEPENSES
20422 - 000	Privé : Bâtiments, installations		56557.00
021 - 00	Virement de la section de fonctionnement	56557.00	
TOTAL :		56557.00	56557.00
TOTAL :		56557.00	56557.00

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de voter les transferts de crédits indiqués ci-dessus et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical vote favorablement les transferts de crédits indiqués ci-dessus et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 18 décembre 2014.

Le Président,

Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034-253403554-20141218-2014_18_12_04_DE